

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

Le mardi 10 novembre 2015 à 20 heures 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes sincères salutations.

A Ajain, le 04 novembre 2015

Le Maire,

Guy ROUCHON



ORDRE DU JOUR :

- Appel nominal des membres ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 octobre 2015 ;
 - Délibération à propos du projet de schéma départemental de coopération intercommunale votée sur proposition Préfet (Guy)
- √ Délibérations sur les dossiers de demandes de DETR 2016 (adjoints)
 - Travaux de voirie réalisés par le SIERS
 - Remplacement de fenêtres de l'accueil de loisirs
 - Achat d'ordinateurs pour l'école
- √ Achats et décisions en cours
 - Achat d'un défibrillateur (Guy)
 - remplacement d'un arbre devant l'école (Jean-Pierre)
 - Modulation de l'éclairage public
 - Projet d'implantation des panneaux d'information (Jean-Pierre)
- √ Informations sur la gestion de l'accueil de loisirs
 - Contrat Enfance jeunesse 2016 – 2018
 - Instauration d'un délai d'inscription de 2 semaines Programme animation vacances distribué 3 semaines avant, inscription 15 jours avant pour adéquation entre nombre d'animateurs et nombre d'enfants. Respect des taux d'encadrement de 1/8 enfants de

moins de 6 ans et 1/12 de plus de 6 ans. Le nombre d'heures d'animateurs va diminuer sans nuire à la qualité de l'accueil et évitera des recrutements durant les vacances.

- Instauration d'un seuil de fermeture à 5 enfants
- Suppression d'intervenants externes pour les TAP maternelle et constitution de 4 groupes au lieu de 5 actuellement pour les élémentaires à compter de la rentrée 2016. 3 agents employés de la mairie interviendront, une intervention externe.
- Fermeture de la garderie à 18h30, les 2h30 récupérées seront reportées sur les vacances ou remplacement un matin de 7h15 à 9h. Le deuxième animateur pourra quitter l'alsh à 17h45, voir 17h30
- Opportunité de déclarer la garderie du matin et du soir en accueil de loisirs.

√ Emplois

- Ajustement à venir du contrat d'adjoint d'animation actuellement à 33h / s (combien d'heures ? A quelle date ?)
- Ajustement à venir du contrat d'adjoint administratif au secrétariat de mairie actuellement à 24h (combien d'heures ? A quelle date ?)
- Information sur le remplacement de l'agent de restauration scolaire
- Demandes diverses d'emploi

√ Informations :

- Choix dans la date des vœux 2016
- Organisation du marché de Noël
- Gestion du garage de La Poste
- Arrêté du préfet sur l'accès au crématorium
- Motion du collectif Convergence pour la défense des services publics sur la réorganisation de La Poste
- Ajain loisirs recherche de bénévoles
- Crédit agricole, courrier pour réaménagement des prêts de 300000 et 50000 euros
- Groupama ; Dommage ouvrage, réponse sur le courrier relatif aux dalles

√ Elections Régionales, composition du bureau